

PASS de l'Hôpital Antoine Béclère

157 rue de la Porte de Trivaux 92140 Clamart



Vous avez besoin de soins ?

*Vous n'avez pas d'assurance maladie
et vous avez des difficultés financières ?*

Vous pouvez vous rendre à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé.

Une équipe médicale, paramédicale et sociale vous accueillera et évaluera votre situation médicale et sociale pour vous accompagner vers les soins et vous conseiller dans les démarches administratives à suivre.

Comment venir à l'hôpital ?

Train : Gare de Clamart, puis bus 189

Tramway : T6

Autobus : n° 190, 390, 189 - arrêt : Antoine Béclère ou Jardin Parisien. N°195 - arrêt La Cavée

Comment fonctionne la PASS ?

- Les consultations sans rendez-vous de la PASS ont lieu les mardis et vendredis après-midi de 14h00 à 17h30.
- Se présenter à partir de 13h30 à l'Hôpital, niveau rez-de-chaussée du bâtiment Hamburger

Quelles sont les prestations accessibles à travers la PASS ?

- Consultations de médecine générale
- Consultations de médecine spécialisée
- Soins infirmiers
- Accompagnement social et aide à l'ouverture de droits à l'assurance maladie
- Possibilité de remise de médicaments sur ordonnance médicale du médecin du service
- Prise de sang
- Radios

**En cas d'urgence médicale appelez le 15 (appel gratuit, accessible 24h/24)
ou rendez-vous au service d'accueil des urgences.**

**Si vous n'avez pas de couverture maladie ou de complémentaire santé, n'hésitez pas à le signaler
à votre interlocuteur au 15 ou aux urgences.**

**Les soins ne sont pas gratuits ! En fonction d'une évaluation médicale et sociale la
PASS pourra vous aider à trouver une prise en charge financière de tout ou partie des soins.**

Comment contacter la PASS ?

Par téléphone

Policlinique : 01 45 37 47 91

Où trouver la PASS ?

Secteur Bleu. Bâtiment Jean Hamburger. RDC : Policlinique



PASS de de l'Hôpital Antoine Béclère

157 rue de la Porte de Trivaux
92140 Clamart

☎ Standard : 01.45.37.47.91

Pour en savoir plus sur l'hôpital et sur la PASS :

- <http://www.aphp.fr/permanence-dacces-aux-soins-de-sante-antoine-beclere>

Contacts

Coordinateur médical : Dr Renato FIOR et Dr François BOUE
Référént du Service social : Mme Jocelyne MANGNY

Liste des contacts des référents PASS

Dernière mise à jour : novembre 2014

Médecin	HADDADI Karima	karima.haddadi@aphp.fr	01 45 37 47 91
Cadre de santé	ANTONELLO Marc	marc.antonello@aphp.fr	01 45 37 44 84
Assistante Sociale	MANGNY Jocelyne	social.policlinique@aphp.fr	01 45 37 45 93
Médiatrice de Santé Publique	NGAMALEU Pauline		01 46 31 84 57

Prestations médicales et d'accompagnement en lien avec la PASS

- Vaccination
- Dépistage (VIH/SIDA, Hépatites, Tuberculose)
- Aide à la domiciliation administrative
- Possibilité d'interprétariat

Conseils d'orientation vers la PASS à destination des professionnels

- ✓ La PASS n'est pas un service d'urgence. En cas de gravité orientez le patient vers les services compétents (15, SAU...).
- ✓ Recommandez au patient de venir aux horaires indiqués.
- ✓ Pensez à fournir au patient une lettre d'accompagnement, expliquant si possible les suivis sanitaires et sociaux déjà entamés et donnant d'éventuels repères permettant d'améliorer la confiance (ex : veiller à nommer par son prénom féminin une personne transgenre si elle est d'apparence féminine, ex : prendre en compte le fait que le patient est illettré ou analphabète...).
- ✓ Recommandez au patient de ne pas hésiter à se faire accompagner par une personne de confiance.
- ✓ Conseillez au patient, dans la mesure du possible, de se présenter avec les documents médicaux et administratifs en sa possession (résultats d'examens, ordonnances, attestation carte vitale, carte d'identité ou passeport...).